Cfdt: FPA

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ÉLECTIONS

DES REPRÉSENTANT.ES DES SALARIÉ.ES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFPA

LE 27 AVRIL 2022

vote par voie électronique du 20 au 27 avril 2022

VOTEZ ET FAITES VOTER CFDT

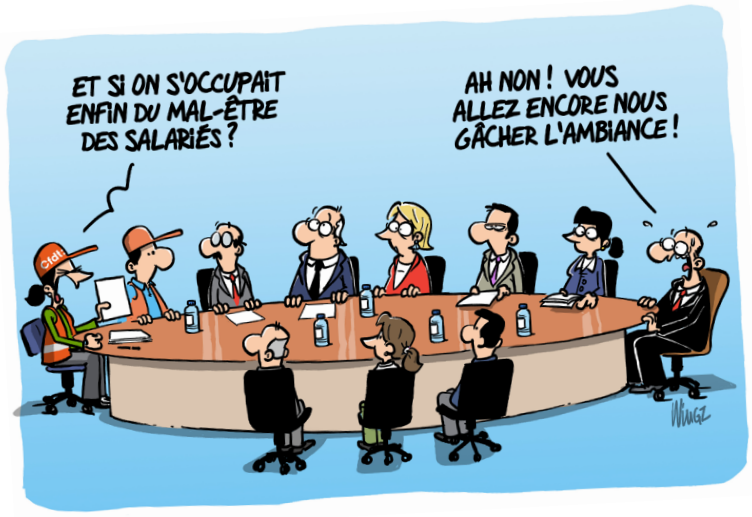

Peser sur les décisions !

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFPA,

2 administrateurs salariés doivent siéger au CA. Ils ont les mêmes droits et obligations que les autres membres du Conseil.

Le CA définit la politique générale et les orientations de l'activité de l'AFPA et de ses filiales. Parmi ses compétences, il est légitimé pour délibérer sur :

- **LES ORIENTATIONS ANNUELLES et pluriannuelles de l'Épic, notamment celles prévues dans le contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État ;**
- **LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT des activités de la nouvelle Agence, ou encore sur les conditions de mise en œuvre des politiques publiques pour le compte de l'État dans le cadre de sa mission au sein du service public de l'emploi.**

Faire entendre la voix des salarié-e-s !

Librement et avec fermeté !

La présence d'administrateurs salariés, CFDT, constructifs et porteurs d'une vision décentrée des seules contraintes financières, pour remettre au cœur des décisions :

> NOTRE OUTIL DE TRAVAIL ET NOS EMPLOIS

- **Ancrer l'unité de l'agence (EPIC+ filiales) sur une offre de services, cohérente et lisible pour nos clients et nos commanditaires.**
- **Sécuriser son financement.**
- **Renouer avec l'évolution positive de ses effectifs et juguler la précarité.**
- **Mettre les moyens pour que l'AFPA retrouve sa vraie place, premier organisme de formation, avec un outil de production rénové au service des concitoyens, dans le cadre de ses missions de service public et pour la qualification des demandeurs d'emploi et des salariés.**

Faire valoir notre connaissance du terrain et notre compréhension des enjeux économiques, pour mieux vivre les mutations à venir.

> NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOS VALEURS HUMAINES

- **Remettre les salariés au centre des préoccupations de la gouvernance de l'Agence.**
- **Redonner du sens dans nos activités et en finir avec le stress et l'agressivité !**
- **Mettre la prévention des RPS au cœur des décisions prises par le CA. Quelles conséquences peut avoir telle ou telle action ?**
- **Faire prendre en compte des critères d'utilité sociale qui devront être partagés avec notre tutelle.**

Retrouver bien-être et épanouissement au travail ! Une Qualité de Vie au Travail réellement prise en compte à tous les niveaux de l'AFPA.

Comme vous, les représentants des salariés au CA aspirent à plus de bienveillance, de réussite et de fierté collective.

Syndicat CFDT FPA : 3 rue Franklin 93100 Montreuil
Tél. : 01 48 70 54 59 - cfdtafpa@gmail.com

Cfdt: FPA

27 AVRIL 2022

VOTEZ CFDT

nos candidat.es

engagement et responsabilité

Thierry Cheype

Les salarié.es, à tous les niveaux, sont en grande souffrance et leur voix doit être entendue.

À l'AFPA depuis 1996, en tant que formateur j'ai transmis mon expérience professionnelle pendant une dizaine d'années. Et puis, la société évoluant, l'économique a pris le pas sur le service public et l'AFPA n'a pas échappé à la vague de restructurations imposées par le sacro-saint équilibre financier. C'est à cette époque, observant que non seulement nos stagiaires étaient impactés par ces changements, mais aussi mes propres collègues, que j'ai décidé de m'investir dans nos Instances Représentatives du Personnel. Après plusieurs années passées dans les différentes instances locales (DP), régionales (CRE) et nationales (CCE), je présentais ma candidature au Conseil d'Administration sur la liste de la CFDT lors des élections de 2017. Ce mandat aura été riche avec une mise en place du tout nouveau changement statutaire, un changement de DG, un changement de Président, un plan de restructuration accompagné de son PSE et une situation sanitaire mondiale inédite. Aussi nécessaire soit-elle, la refondation de l'AFPA n'est pas encore terminée et ne produit pas encore ses effets. Les salariés, à tous les niveaux, sont en grande souffrance et leur voix doit être entendue par les administrateurs. C'est pour cela que, fort de cette expérience de 5 ans, je vous propose de renouveler mon mandat pour vous représenter au Conseil d'Administration en votant pour la liste CFDT.

Amalia Quinton

Ensemble nous serons plus forts pour porter notre voix !

Je travaille à l'AFPA depuis 1990 et mon parcours professionnel m'a permis d'avoir une vision globale de notre Agence et plus largement du monde de la formation professionnelle.
J'ai débuté au Centre Régional d'Orientation Professionnelle (CROP). J'ai ensuite évolué au service « appels d'offres » à la DR.
En parallèle, j'ai honoré des mandats de DP et membre du CHSCT, ce qui m'a ouvert l'esprit sur l'importance des « corps intermédiaires » dans notre Agence.
Enfin, dans la droite ligne de mes engagements professionnels, je me suis investie dans la vie de la Cité par mon engagement citoyen (première adjointe, puis Maire de ma commune). Cette expérience m'a convaincue de la nécessité de la bonne gestion des services publics.
Depuis 2020, je suis administratrice de la SEMERAP (Société Publique Locale sur la gestion de l'eau) et participe en tant qu'élue au sein de différentes commissions sur mon territoire. Mon fonctionnement est d'être au plus près du terrain et des individus, en capacité d'écoute, et de travail en synergie, afin de proposer et mettre en œuvre les solutions les plus efficientes. C'est dans ce but que je vous propose ma candidature afin de vous représenter au Conseil d'Administration de notre Agence. Ensemble nous serons plus forts pour porter notre voix quant à l'avenir de l'AFPA .

Ahmad El Khaledi

Construire une nouvelle AFPA forte est un objectif pour nous tous !

Je suis rentré à l'Afpa en 2005 en tant que CDRG (RGS) sur l'ex-région Poitou-Charentes. En 2010, suite au plan « Caïla », j'ai été muté au contrôle de gestion national au Siège.
Chaque année, je voyais l'AFPA décliner de plus en plus. Les coups s'enchainaient : départ de l'orientation vers Pôle emploi, désorganisation sur les « campus » qui perdaient leurs directeurs. Les appels d'offres qui fragilisaient nos finances, notre outil de travail et nos bâtiments qui tombaient en vétusté et enfin le coup de grâce qui a été donné par le PSE.
Aujourd'hui, nous sommes dans une nouvelle ère, celle de l'activité subventionnée est derrière nous. On peut le regretter, mais croire à son retour est aussi dangereux que de courir derrière un mirage. En revanche construire une nouvelle AFPA forte est un objectif qui doit être celui de nous tous. Nous avons la capacité de nous relever, nous l'avons démontré lors de la crise sanitaire. Malgré les nombreux départs et les nombreuses externalisations nous possédons encore les équipes et les moyens pour prendre notre destin en main.
Il faut que nous fassions entendre notre voix dans l'organe stratégique de l'AFPA qui est son Conseil d'Administration. Je serai donc en première ligne pour faire avancer notre institution car nous sommes à la croisée des chemins. Mon expérience dans les directions financières me permet d'avoir un regard critique mais lucide sur la stratégie financière.

Cfdt: FPA

27 AVRIL 2022

VOTEZ CFDT

le CA à l'Afpa...

un enjeu de long terme

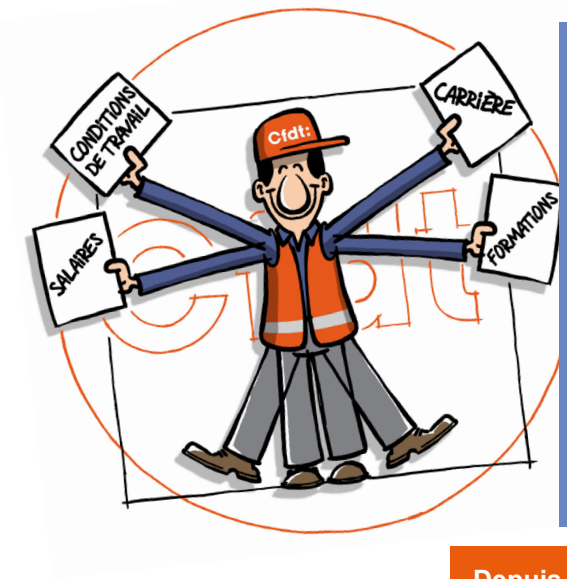

Rappel sur la législation

La présence d'administrateurs(trices) salarié(e)s au sein des entreprises s'est développée en France à partir du milieu des années 80 (la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public).

Dans un premier temps, seules les entreprises publiques, puis celles qui ont été privatisées, étaient concernées. Dans le secteur privé, il n'y avait aucune obligation légale.

La loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi, traduction législative de l'accord national interprofessionnel du même nom, marque un tournant. Elle rend obligatoire la présence de représentant(e)s des salarié(e)s dans les conseils d'administration des entreprises employant au moins 5000 salarié(e)s.

La présence CFDT au CA de l'AFPA

c'est porter la voix des salariés

avec un droit de vote !

dans le respect des valeurs de la Cfdt

Depuis, que des postes de représentant(e)s des salarié(e)s sont ouverts au CA de l'AFPA, la CFDT vous y a toujours représentés. En 2015, pour la première fois les représentants des salariés sont élus par les salarié(e)s de l'AFPA encore Association.

Un changement important se fera lors du passage en EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial). En effet, jusqu'alors, les 2 représentants des salariés n'avaient qu'un « strapontin » qui ne leur donnait que le droit à une voix consultative. À partir de l'élection de 2017 les 2 représentant(e)s des salarié(e)s élu(e)s peuvent non seulement s'exprimer mais en plus ont un droit de vote. La voix des salariés peut donc enfin se faire entendre valablement. Cette voix, si minoritaire soit-elle, vient s'ajouter à celle du (de la) représentant(e) confédéral(e) CFDT qui siège également au Conseil d'Administration de l'AFPA.

Pour les 2 représentants CFDT au CA, il est primordial de porter la voix des salariés. Cette liaison permanente avec notre confédération permet une meilleure compréhension des évolutions et des enjeux de la formation professionnelle et de ses conséquences pour l'AFPA et ses salariés.

La CFDT s'investit beaucoup pour faire connaître et reconnaître ce mandat qui peut faire l'objet d'une double méfiance :

- Pour les salariés, l'administrateur(trice) salarié(e) est parfois perçu(e) comme ayant une trop grande proximité avec la direction. Ce qui n'est pas vrai en l'occurrence.
- Pour les dirigeants, la crainte est encore grande que les représentant(e)s des salarié(e)s voient le Conseil comme un lieu de revendication. Ce qui n'est pas l'endroit.

Ce qui est sûr, c'est que la CFDT, que ce soit dans sa représentation confédérale ou des salarié(e)s de l'AFPA, dépasse tous ces préjugés. Son seul but au Conseil d'Administration est de porter de concert la voix des salariés dans le respect des valeurs de la CFDT.

Cette double présence doit apporter une ouverture au Conseil d'Administration, une vision qui porte les intérêts du long terme permettant de sortir de la logique du court terme qui prévaut trop souvent.

Syndicat CFDT FPA : 3 rue Franklin 93100 Montreuil
Tél. : 01 48 70 54 59 - cfdtafpa@gmail.com